



- Drosophile à ailes tachetées (DAT).
- Degrés-jours.
- Maturité des cépages.
- Saviez-vous que...

DROSOPHILE À AILES TACHETÉES (DAT)

En raison de l'avancement de la récolte, plusieurs pièges du réseau de dépistage du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) et du réseau interrégional ont été enlevés cette semaine. Les derniers résultats seront disponibles la semaine prochaine. Par contre, des pièges seront laissés sur place dans des vignobles produisant du vin de glace.

Réseau de dépistage : RAP vigne

Prélèvements faits les 21*, 17** et 22*** octobre 2013

Ensemble #	Région	Capture DAT	Nombre de captures		Dégâts sur fruits	Nombre de semaines avec captures
			mâles	femelles		
30***	Montérégie-Ouest	Oui	171	224	Non	6
29**	Montérégie-Est	Oui	38	71	Non	4
16*	Laurentides	Oui	37	31	Non	5

Note : le réseau de piégeage du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) est constitué de 31 kits de piégeage répartis sur 31 entreprises à travers le Québec. Chacun des kits de piégeage est constitué de 2 pièges dont le relevé et le décompte des adultes de DAT sont faits chaque semaine. L'identification du contenu des pièges est assurée par le personnel du Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ. Des pièges pour lesquels le dépistage était terminé ont été transférés pour le RAP vigne

Réseau de dépistage : interrégional

Prélèvement du 7 octobre 2013

Région	Capture DAT	Nombre de captures		Dégâts sur fruits	Nombre de semaines avec captures
		mâles	femelles		
Estrie	Oui	216	186	Non	5

Note : le réseau de piégeage interrégional est constitué d'un ensemble de pièges disposés sur plusieurs entreprises à travers le Québec. La disposition et le relevé des pièges sont assurés par les conseillers du MAPAQ ou leurs partenaires (clubs-conseils, conseillers privés, etc.). Le nombre de pièges disposés dans les champs de même que la fréquence des relevés sont variables d'une semaine à l'autre. L'identification du contenu des pièges est assurée par le personnel du Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ.

DEGRÉS-JOURS

Degrés-jours (°C) moyens en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 15 octobre 2013 dans les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 28 oct.	Gains de la dernière semaine
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	713	0
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer et Saint-François (I. O.)	991	0
Centre-du-Québec : Saint-Wincelas et Tingwick	1186	0
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien et Scott	1011	0
Estrie : Lennoxville, Magog et Richmond	1179	0
Lanaudière : Barrage Saint-Didace et Joliette	1096	0
Laurentides : La Macaza, Mirabel et Oka	1114	0
Mauricie	1131	0
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe et Verchères	1260	0
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle et Sainte-Clothilde	1278	0
Outaouais : Chénéville, Luskville et Montebello	1103	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	840	0

Données provenant d'Agrométéo

MATURITÉ DES CÉPAGES

Durant la saison des récoltes vous pouvez suivre l'avancement de la maturité de trois cépages dans trois régions du Québec. Pour en savoir plus, consultez le site [Vigne et vin](#) d'Agri-Réseau.

SAVIEZ-VOUS QUE...

De l'**information statistique** sur les [températures minimales et maximales](#), les [précipitations](#) et le [cumul des degrés-jours en base 10](#), pour les années 2010 à 2013, est maintenant disponible. Les mises à jour seront insérées dans les tableaux à la fin de chaque mois et sont disponibles sur le site [Vigne et vin](#) d'Agri-Réseau.

Texte rédigé par :

Évelyne Barriault, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 450 347-8341, poste 225
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 21 – Vigne – 30 octobre 2013